

M. FARANDOU Jean Pierre
Président Directeur Général SNCF
2, place aux Etoiles
93633 LA PLAINE S DENIS Cedex

M. NOGUE François
Directeur des Ressources Humaines SNCF
2, place aux Etoiles
93633 LA PLAINE ST DENIS Cedex

Saint-Denis, le 16 Avril 2021.

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,

À la suite de la Démarche de Concertation Immédiate du 5 Avril 2021 et de la Réunion de Concertation du 09 Avril 2021 qui n'ont apporté aucune réponse satisfaisante aux revendications exprimées par SUD-Rail, conformément à l'article L.2512-2 du Code du Travail, la Fédération SUD-Rail vous dépose **un préavis de grève qui débutera le Vendredi 23 Avril 2021 à 06h00 pour se terminer le Dimanche 27 Juin 2021 à 23h00**. Ce préavis couvre l'ensemble des salariés du Groupe Public Unifié SNCF (*L'ensemble des Sociétés Anonyme ou Société Anonyme Simplifié*) ainsi que tous ceux susceptibles de les remplacer pendant la période de grève.

Dans la continuité de la Démarche de Concertation Immédiate déposée le 05 Avril, ce préavis est motivé par :

- **SUD-Rail revendique l'abandon des réorganisations et des suppressions d'emplois pendant l'ensemble de la période de pandémie.**
- **SUD-Rail revendique l'ouverture immédiate de négociations Groupe sur l'ensemble du domaine matériel pour obtenir des avancées concrètes sur les conditions d'emplois des agents du matériel.**
- **SUD-Rail revendique l'arrêt du management agressif sous pression de sanctions, chantage à l'acquis... Et la reprise immédiate de négociations concernant la mise en place d'un dialogue social de proximité.**

Dans l'attente d'être reçu, veuillez recevoir, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, nos salutations syndicales.

Pour la Fédération SUD-Rail :

Éric MEYER



Thierry Huvé

